

N°	4	1	4
----	---	---	---

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUTION
INTERDEPARTEMENTALE OISE/SEINE-MARITIME/SOMME
POUR LA GESTION ET LA VALORISATION DE LA BRESLE**

<p>OBJET :</p> <p>- Appels à projets région Haute-Normandie et recherche de cofinancements au titre de la politique de restauration de la continuité écologique menée par l'Institution</p>	<p>L'an deux mil quatorze</p> <p>Le jeudi 6 novembre 2014, 9h30, les membres du Conseil d'administration légalement convoqués, se sont réunis à AUMALE, sous la présidence de M. PATIN.</p> <p>Étaient présents ce jour : Mme LE VERN, Mme LUCOT-AVRIL, M. BIENAIMÉ, M. DAVERGNE, M. DECORDE, M. DESTRUEL, M. MAQUET, M. PATIN, M. RÉGNIER. —</p> <p>Absents excusés : Mme HUREL, (pouvoir à Mme LE VERN), M. AUBRY (pouvoir à M. PATIN), M. JACOB (pouvoir à M. DAVERGNE), M. JUMEL, M. LEFEVRE.</p> <p><u>- Appel à projets de la région Haute-Normandie et recherche de cofinancements sur la politique de restauration de la continuité écologique de l'EPTB Bresle</u></p> <p>M. BILLARD rappelle que la Région Haute-Normandie a initié, en partenariat avec l'Etat, sa Stratégie Régionale de la Biodiversité. Pour mettre en application cette stratégie, elle souhaite favoriser l'émergence de pratiques d'aménagement et de gestion des espaces intégrant, dès leur conception, les problématiques liées à la préservation de la biodiversité et au maintien des continuités écologiques.</p> <p>L'appel à projets « Biodiversité en Haute-Normandie - nature ordinaire et continuités écologiques » a pour objet d'apporter une contribution financière aux projets et programmes locaux en faveur de la protection, de la préservation et de la remise en bon état des continuités écologiques.</p> <p><i>Compte tenu des enjeux de biodiversité sur cette vallée et de l'implication de l'EPTB Bresle à en tenir compte au titre des différentes politiques qu'il mène (Natura 2000, restauration de la continuité écologique), les membres du Conseil réaffirment leur accord de principe sur la sollicitation financière qui a été faite à la région Haute-Normandie, dans le cadre de l'appel à projets qu'elle a lancé. Le cas échéant, les membres du Conseil habilient M. le Président à signer toutes les pièces nécessaires dans ce cadre pour cette demande (2015-2017). Afin d'être cohérent, le Conseil donne son autorisation pour qu'une demande analogue soit portée à la région Picardie compte tenu que les enjeux poursuivis par l'EPTB au titre de cette politique s'intègrent pleinement avec ceux de la mise en œuvre des trames verte et bleue régionales.</i></p>
<p>DATE DE LA CONVOCATION :</p> <p>16 octobre 2014</p>	
<p>NOMBRE DE DELEGUES :</p> <p>En exercice 14</p> <p>Présents 9</p> <p>Votants 12</p>	

Date de publication et de transmission au représentant de l'Etat : **11 DEC. 2014**
 Acte exécutoire le : **11 DEC. 2014**
 le Président de l'Institution
 Joël PATIN

INSTITUTION INTERDEPARTEMENTALE
 OISE/SEINE-MARITIME/SOMME
 GESTION ET VALORISATION DE LA BRESLE
 3, rue Sœur Badoin - 70300 AUMALE
 Tel : 02 35 17 41 56 - Fax : 02 35 17 41 56
 www.eptb-bresle.com

REÇU LE
12 DEC. 2014
SOUS-PREFECTURE
DE DIEPPE

Pour extrait conforme,
le Président de l'Institution,
Joël PATIN

INSTITUTION INTERDEPARTEMENTALE
 OISE/SEINE-MARITIME/SOMME
 GESTION ET VALORISATION DE LA BRESLE
 3, rue Sœur Badoin - 70300 AUMALE
 Tel : 02 35 17 41 56 - Fax : 02 35 17 41 56
 www.eptb-bresle.com